

DECLARATION D'UN LOCAL A USAGE PROFESSIONNEL

(article 1406 du code general des impôts)

Reference du local :

- invariant provisoire P00004515997

Service destinataire

Réserve à l'administration					
Département	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Préfixe	<input type="text"/>
Invariant	<input type="text"/>			Clé	<input type="text"/>

1. Informations générales (à compléter)

1.1. Situation du local

- Département : 21 COTE D'OR Commune : BEAUNE
- N° : 12 Voie : ME PIETTE JOIGNEAUX
- Bâtiment : _____ Entrée : _____ Étage : _____ Porte : _____ Parcelle d'assise : AL 49
- Si le bien est situé dans un immeuble en copropriété, merci de préciser les numéros de lot et quote-parts :
 N° lot : _____ quote-part : _____ N° lot : _____ quote-part : _____ N° lot : _____ quote-part : _____

1.2. Date d'achèvement des travaux permettant une utilisation effective du bien : 21/12/2021 (pas de travaux)

1.3. Origine de la déclaration : (cochez la ou les cases à l'aide d'une croix [X])

S'agit-il d'une construction neuve ou d'une addition de construction ou s'agit-il d'une modification d'un local déjà existant ?

- Pour une construction neuve ou une addition de construction, indiquez les références des autorisations de construire (permis de construire...):
- Pour une modification de local déjà existant, indiquez la ou les raisons de la souscription de la déclaration (cochez la ou les case(s) à l'aide d'une croix):
 - réunion/division de locaux existants (indiquez lesquels) :
 - modification de la répartition des surfaces du local (voir rubrique 4 de la déclaration)
 - modification de la catégorie du local PROFESSIONNEL
 - modification de la méthode d'évaluation (articles 1499-00 A et 1500 du code général des impôts)
 - autres (précisez) :

1.4. Désignation du propriétaire

- Nom : _____ Dénomination sociale : SCI CLEM
- Prénom : _____ Sigle : _____
- Identifiant fiscal ou SIREN : 824574479
- Adresse du propriétaire : 1 Place de L'Europe 21630 Pommard

2. Occupation du local (à compléter)

2.1. Nature de l'occupation (cochez la ou les cases à l'aide d'une croix [X])

Au 1^{er} janvier de l'année, le local était (vous pouvez cocher plusieurs cases parmi les rubriques D1 à D5) :

occupé par son propriétaire D1 , occupé à titre gratuit D2 , loué D3 , en partie vacant D4 , vacant D5

2.2. Occupant(s) Précisez le numéro SIREN et le nom ou la dénomination du ou des occupants actuels (en lettres majuscules) :

Numéro SIREN	Nom ou dénomination du ou des occupants
1 <u>493856595</u>	<u>SAS CAROLINE PARENT ET ASSOCIES occupés à titre gratuit</u>
2 <u>383967346</u>	<u>SAS DOMAINE AF GRES locataire</u>
3	
4	

2.3. Activité principale exercée dans le local (en lettres majuscules)

Bureaux

2.4. Loyer annuel : Si le local est loué, précisez le montant annuel du loyer (sans les centimes) : 21600 €

Réserve à l'administration A la date de prise en charge de la déclaration, <u>J J M M A A A A</u>											
Secteur	<input type="text"/>	Coeff.Loc	<input type="text"/>	Tarif	<input type="text"/>	Taux TOM	<input type="text"/>	Exo.TOM	<input type="text"/>	Code voie	<input type="text"/>
Exo	<input type="text"/>	Année de retour à l'imposition	<input type="text"/>	Affectation	<input type="text"/>						

3. Catégorie du local (à compléter)

ATTENTION : COCHEZ UNE SEULE CASE parmi les rubriques 3.1 à 3.10 (à l'aide d'une croix [X]) correspondant à l'activité principale exercée dans le local
Exemple : vous êtes propriétaire d'un magasin sur rue disposant d'un parking réservé à la clientèle => cochez uniquement la case MAG 1
Pour plus de renseignements, reportez-vous à la notice.

3.1. MAGASINS ET LIEUX DE VENTE

- Boutiques et magasins sur rue (exemples : commerces, restaurants, cafés ou agences bancaires pour une surface principale inférieure à 400 m²) MAG 1
- Commerces sans accès direct sur la rue (surface principale inférieure à 400 m²) MAG 2
- Magasins appartenant à un ensemble commercial (surface principale inférieure à 400 m²) MAG 3
- Magasins de grande surface (surface principale comprise entre 400 et 2 499 m²) MAG 4
- Magasins de très grande surface (surface principale égale ou supérieure à 2 500 m²) MAG 5
- Stations-service, stations de lavage et assimilables MAG 6
- Marchés MAG 7

3.2. BUREAUX ET LOCAUX DIVERS ASSIMILABLES

- Locaux à usage de bureaux d'agencement ancien BUR 1
- Locaux à usage de bureaux d'agencement récent BUR 2
- Locaux assimilables à des bureaux mais présentant des aménagements spécifiques BUR 3

3.3. LIEUX DE DÉPÔT OU DE STOCKAGE ET PARCS DE STATIONNEMENT

- Lieux de dépôt à ciel ouvert et terrains à usage commercial ou industriel DEP 1
- Lieux de dépôt couverts DEP 2
- Parcs de stationnement à ciel ouvert DEP 3
- Parcs de stationnement couverts DEP 4
- Installations spécifiques de stockage DEP 5

3.4. ATELIERS ET AUTRES LOCAUX ASSIMILABLES

- Ateliers artisanaux ATE 1
- Locaux utilisés pour une activité de transformation, de manutention ou de maintenance ATE 2
- Chenils, viviers et autres locaux assimilables ATE 3

3.5. HÔTELS ET LOCAUX ASSIMILABLES

- Hôtels « confort » (4 étoiles et plus, ou confort identique) HOT 1
- Hôtels « supérieur » (2 ou 3 étoiles, ou confort identique) HOT 2
- Hôtels « standard » (1 étoile, ou confort identique) HOT 3
- Foyers d'hébergement, centres d'accueil, auberges de jeunesse HOT 4
- Hôtels-clubs, villages de vacances et résidences hôtelières HOT 5

3. Catégorie du local (à compléter)

ATTENTION : COCHEZ UNE SEULE CASE parmi les rubriques 3.1 à 3.10 (à l'aide d'une croix [X]) correspondant à l'activité principale exercée dans le local
 Exemple : vous êtes propriétaire d'un magasin sur rue disposant d'un parking réservé à la clientèle => cochez uniquement la case MAG 1

Pour plus de renseignements, reportez-vous à la notice.

3.6. ÉTABLISSEMENTS DE SPECTACLES, DE SPORTS ET DE LOISIRS

- Salles de spectacles et locaux assimilables SPE 1
- Établissements ou terrains affectés à la pratique d'un sport ou à usage de spectacles sportifs SPE 2
- Salles de loisirs diverses SPE 3
- Terrains de camping confortables (3 étoiles et plus, ou confort identique) SPE 4
- Terrains de camping ordinaires (1 ou 2 étoiles, ou confort identique) SPE 5
- Établissements de détente et de bien-être SPE 6
- Centres de loisirs, centres de colonies de vacances, maisons de jeunes SPE 7

3.7. ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ET LOCAUX ASSIMILABLES

- Écoles et institutions privées exploitées dans un but non lucratif ENS 1
- Établissements d'enseignement à but lucratif ENS 2

3.8. CLINIQUES ET ÉTABLISSEMENTS DU SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL

- Cliniques et établissements hospitaliers CLI 1
- Centres médico-sociaux, centres de soins, crèches, halte-garderies CLI 2
- Maisons de repos, maisons de retraite (médicalisées ou non) CLI 3
- Centres de rééducation, de thalassothérapie, établissements thermaux CLI 4

3.9. ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS NON ÉVALUÉS SELON LA MÉTHODE COMPTABLE

- Établissements industriels nécessitant un outillage important autres que les carrières et assimilés IND 1
- Carrières et établissements assimilables IND 2

3.10. AUTRES ÉTABLISSEMENTS

- Locaux ne relevant d'aucune des catégories précédentes par leurs caractéristiques sortant de l'ordinaire EXC 1

Pour ces locaux, indiquez la date d'acquisition ou d'achèvement des travaux et le prix de revient ou d'acquisition en les distinguant selon leur situation (voir la notice en page 4).

	Date d'acquisition ou d'achèvement des travaux	Prix de revient ou d'acquisition <small>(ne pas mettre les centimes)</small>
Terrains		<input type="text"/> €
Aménagements des terrains		<input type="text"/> €
Constructions		<input type="text"/> €
Additions de construction		<input type="text"/> €
Travaux importants entraînant un changement de consistance		<input type="text"/> €

